

POUR UN FOOTBALL SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Les engagements des acteurs du football pour le développement durable



LES 7 ENGAGEMENTS

N°1 → Promouvoir les valeurs du football

en insistant sur le devoir d'exemplarité de tous les acteurs du football sur le terrain et en dehors, en prônant le respect des règles et le fair-play sur tous les terrains, et en luttant contre les dérives liées au sport.

N°2 → Contribuer à l'éducation de la jeunesse, à la cohésion sociale et à la santé publique

en affirmant le rôle éducatif du football et sa contribution à l'épanouissement personnel, en favorisant le développement de projets contribuant à la cohésion sociale en particulier dans les quartiers et les milieux ruraux, et en délivrant des messages d'intérêt général en matière de santé publique et de sécurité dans la pratique.

N°3 → Favoriser l'accès du football au plus grand nombre

en favorisant la diversité et l'intégration des personnes en situation de handicap, en permettant à toutes les populations d'accéder à la pratique du football, aux événements, à l'encadrement des clubs et à la vie des instances.

N°4 → Valoriser le rôle central des bénévoles du football

en repensant l'engagement bénévole, en valorisant leur indispensable participation, en accompagnant leur recrutement et leur formation et en s'appuyant sur les dispositifs nationaux existants.

N°5 → Renforcer l'emploi et l'impact économique et territorial du football

en développant l'ancrage des clubs dans le tissu local et leur contribution au développement économique et social des territoires, en développant et valorisant les compétences de toutes les ressources humaines pour favoriser l'emploi.

N°6 → Limiter l'impact du football sur l'environnement et encourager les comportements éco-responsables

en optimisant l'utilisation des transports, en améliorant la qualité environnementale et l'exploitation des infrastructures, en intégrant des critères de développement durable dans les achats, en réduisant et en valorisant les déchets, en diminuant la consommation en eau, en préservant la biodiversité notamment dans l'exploitation des terrains et en intégrant l'ensemble des parties prenantes dans les initiatives liées au développement durable.

N°7 → Affirmer le devoir de solidarité du football

en sensibilisant les joueurs, les dirigeants, les bénévoles, les parents et toute autre partie prenante, en assurant une solidarité entre football professionnel et amateur, et notamment au bénéfice de causes nationales ou internationales.